

Le plan particulier d'urbanisme (PPU) promis par la Ville de Québec, à propos des grandes propriétés de l'arrondissement historique de Sillery, devrait apparemment être présenté bientôt à la population. Or, les citoyens n'ont reçu aucune information et ne savent toujours pas, après 5 ans d'attente, si les consultations publiques de 2006 ont été prises en considération par la Ville. En revanche, les projets immobiliers semblent aller bon train pour organiser **NOTRE ville, NOTRE milieu de vie et NOTRE patrimoine PUBLIC.**

En effet, dans un communiqué intitulé "Infolettre pour les commerçants du secteur d'affaires de Maguire", nous avons appris que *«il y a présentement des projets d'une certaine densité (pour lesquels des promoteurs sont en discussion) un peu comme celui du Boisé des Augustines : les terrains sur le côté sud de la propriété des Soeurs de Jésus-Marie; l'ancien édifice des Augustines (situé entre le Boisé des Augustines et le Séminaire des Pères Maristes) maintenant propriété de la SSQ et de HDG; le cimetière St-Patrick, développement géré par Bilodeau immobilier. Ces projets sont d'excellentes nouvelles pour notre milieu d'affaires, car l'achalandage augmentera. ».*

Nous avons également trouvé les informations suivantes sur le Web :

Site du cimetière St-Patrick -

Un projet de construction de haute densité est annoncé sous le nom de *Le Woodfield-Sillery* (www.bilodeauimmobilier.com/projets.php). Par ailleurs, nous avons été informés que des constestations judiciaires sont en cours.

Site de la Fédération des Augustines -

Un projet de construction de haute densité est annoncé sous le nom de *Projet résidentiel des Augustines* (www.ssq.ca/immobilier/fr/projets.asp).

Site du Domaine Benmore -

Un projet de construction de haute densité, de 8 à 10 étages, a été annoncé. (<http://domainebenmore.ca/>).

Le PPU de Sillery pourrait bien devenir, à notre insu, un plan fort accommodant pour les promoteurs immobiliers. Pourtant, il est tout à fait légitime pour les citoyens de la Ville de Québec de souhaiter conserver et bénéficier du patrimoine naturel unique que représente l'arrondissement historique de Sillery. Sommes-nous prêts à céder aveuglément les derniers grands espaces naturels de l'arrondissement historique à des intérêts privés, lesquels souhaitent y établir des condominiums?

INFORMEZ-VOUS !

RÉVEILLONS-NOUS AVANT QU'IL NE SOIT TROP TARD !

Pour des informations supplémentaires, écrivez à info@sillery-joyau.ca ou contactez :

Pierre Vagneux 418-683-9388 Mary Venner Shee 418-651-4106 Solange Simard 418-687-0843

Le Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine (MCCCF) a exprimé sa vision pour protéger l'arrondissement historique dans son *Cadre de gestion pour les grandes propriétés de l'arrondissement historique de Sillery, 2010* (www.mcccf.gouv.qc.ca). Le MCCCF est responsable de l'application de la loi pour la protection des arrondissements historiques. Pour sa part, la Coalition pour l'arrondissement historique de Sillery a présenté en janvier 2011 un *PPU-Citoyen* à la Ville de Québec et à tous les paliers gouvernementaux (www.sillery-joyau.ca) tenant compte du désir exprimé par les citoyens. Son projet de **Parc des Grands-Domains**, d'environ 18 hectares, relierait les espaces naturels restants de toutes les grandes propriétés de l'arrondissement historique et offrirait ainsi un espace public exceptionnel propice à l'interprétation historique et paysagère. Ce parc deviendrait une extension logique de la promenade Samuel-De Champlain située en contrebas.

Voici des extraits du *PPU-Citoyen* proposé par la Coalition pour l'arrondissement historique de Sillery, appuyée par la Société d'histoire de Sillery, le Conseil de quartier de Sillery et le Comité des arbres de Sainte-Foy-Sillery :

1. Site du Collège de Jésus-Marie -

Cibles de la convoitise de promoteurs privés, les terrains de cette congrégation sont le cœur de l'arrondissement historique de Sillery. Nous préconisons de :

- Préserver les prairies et les bandes boisées excédentaires dont la congrégation n'aura pas besoin pour sa vocation éducative, intégrer ces prairies et ces boisés au **Parc des Grands-Domains**;
- Permettre un **accès public** à ces espaces verts;
- Réaliser sur ce site des activités d'interprétation historique et culturelle sur l'AHS;
- Préserver le jardin communautaire de plus de 30 ans d'existence;
- Superficie à protéger : 6 hectares.

2. Site du Domaine Benmore -

Acquis par des intérêts privés, le bâtiment principal a été recyclé de façon à respecter le gabarit existant. Nous recommandons de :

- Préserver l'intégralité de la prairie existante à l'avant du bâtiment principal;
- Intégrer la prairie existante entre le bâtiment et la falaise dans le **Parc des Grands-Domains**;
- Permettre un **accès public** à ces espaces verts;
- Protéger le boisé exceptionnel situé au sud du chemin Saint-Louis;
- Superficie à protéger : environ 2 hectares.

3. Site du cimetière Saint-Patrick -

Des changements au cadastre du cimetière, la vente récente d'un lot à un promoteur privé et l'annonce d'un projet domiciliaire de haute densité sur un boisé patrimonial ont été annoncés. Nous recommandons de :

- Protéger intégralement le boisé exceptionnel entre les propriétés et le cimetière;
- Intégrer le boisé exceptionnel, abritant des érables bicentennaires, dans le **Parc des Grands-Domains**;
- Permettre un **accès public** à ces espaces verts;
- Superficie à protéger : environ 2 hectares.

4. Site de la Fédération des Augustines -

Acquis par la SSQ, ces terrains sont ciblés pour un développement domiciliaire de haute densité. Nous recommandons de :

- Rénover et recycler le bâtiment existant;
- Agrandir raisonnablement en respectant le gabarit existant;
- Conserver les espaces verts situés entre le bâtiment principal et la falaise pour l'intégrer dans le **Parc des Grands-Domains**;
- Permettre un **accès public** à ces espaces verts;
- Superficie à protéger : environ 2 hectares.